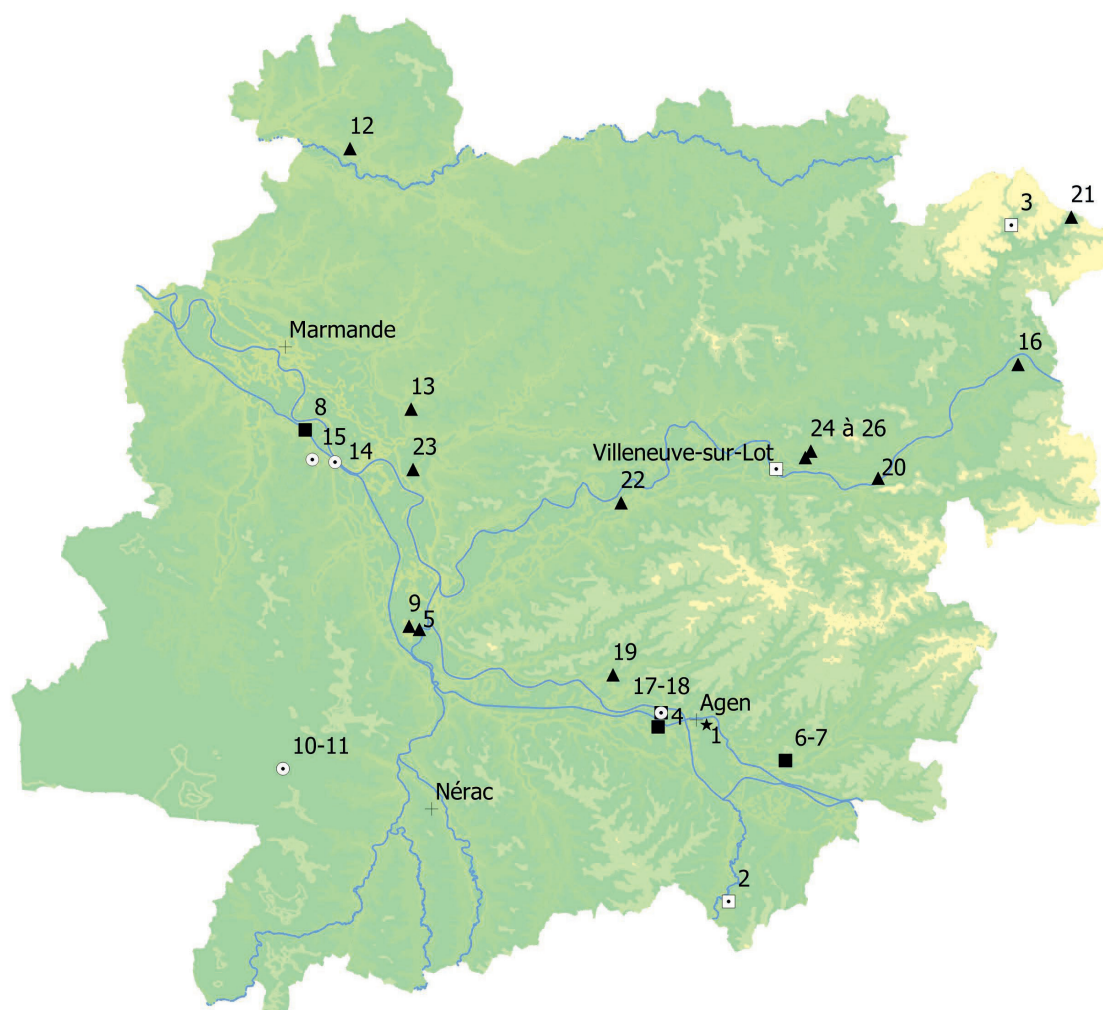


NOUVELLE-AQUITAINE LOT-ET-GARONNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 2



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



0 10 20 km



N°						N°	P.
28298	AGEN	Les dynamiques de l'habitat à Agen du Moyen Âge central au début du XIXe siècle	LAVAUD Sandrine	SUP	PCR	1	328
28355	ASTAFFORT	Eglise Saint-Félix d'Astaffort	TAYAC Alais	BEN	FPr	2	328
27870	BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE	La Borie del Rey	LANGLAIS Mathieu	CNRS	FPr	3	331
28253	BRAX	Le Marais - Barreau de Camélat	BEAGUE Nadine	INRAP	FP	4	331
28237	BUZET-SUR-BAISE	Gravière SDC phase 1C Lagahuzère	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	5	333
28399	CASTELCULIER	Burga C 534	SILHOUETTE Hélène	INRAP	FP	6	334
28402	CASTELCULIER	Burga C 545 - 547	SILHOUETTE Hélène	INRAP	FP	7	334
28361	CAUMONT-SUR-GARONNE	Ancienne ville	SCUILLER Christian	INRAP	FP	8	334
28417	DAMAZAN	Carrière de Chambé, Phase 1	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	9	335
28255	DURANCE	Prieuré de la Grange	CARAIRE Gabriel	EP	PRS	10	336
28247	DURANCE	Prieuré de la Grange	SOULARD Laura	BEN	MH	11	336
28254	DURAS	Le Petit Sainte-Foy	ETRICH Christine	INRAP	OPD	12	338
28431	GONTAUD-DE-NOGARET	L'Allée, Lajus, Mayne	28298	INRAP	OPD	13	339
28238	LE MAS-D'AGENAIS	Plateau de Revenac	HANTRAI Juliette	DOC	PRT	14	340
28246	LE MAS-D'AGENAIS	Suivi réseau irrigation	STORAI Romain	DOC	PRT	15	340
28416	MONTAYRAL	Transbordement barrage de Fumel	VIGIER Serge	INRAP	OPD	16	341
28272	LE PASSAGE	L'import, Mognac - Barreau de Camelat	GERBER Frédéric	INRAP	FP	17	341
28286	LE PASSAGE	Mognac – Limport	GERBER Frédéric	INRAP	PRM	18	341
28309	SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN	Eglise de Lusignan Grand	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	19	341
28351	SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT	Le domaine du Lot	PRODEO Frédéric	INRAP	OPD	20	342
28436	SAUVETERRE-LA-LEMANCE	Camp des Peyres - Phase 7	VIGIER Serge	INRAP	OPD	21	343
28415	LE TEMPLE-SUR-LOT	Esplanade de la commanderie	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	22	344
28308	TONNEINS	12 Rue de Suriray	FOUERE Pierrick	INRAP	OPD	23	344
28275	VILLENEUVE-SUR-LOT	Cap de l'Homme – Lotissement Huc	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	24	346
28235	VILLENEUVE-SUR-LOT	Rue Victor Michaud LB27-219	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	25	347
28249	VILLENEUVE-SUR-LOT	Aménagement de la Place Sainte-Catherine	FELIX-SANCHEZ Mélody	COL	SD	26	347

NOUVELLE-AQUITAINE LOT-ET-GARONNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 2

Moyen Âge classique,
Époque moderne

AGEN Les dynamiques de l'habitat à Agen du Moyen Âge central au début du XIX^e siècle

Cf. Rubrique Projet collectif de recherche

Lavaud Sandrine

Moyen-Âge,
Période récente

ASTAFFORT Eglise Saint-Félix d'Astaffort

Cette première campagne de fouilles, d'une durée de quinze jours, portant sur l'église Saint-Félix, plus précisément sur la moitié sud du chevet, est le résultat d'un intérêt soutenu de la part de l'association Astaffort Patrimoine (cf. fig. 1).

Cette église, à l'est de la ville d'Astaffort, est à proximité immédiate de l'ancien *castrum* du Mouich. Une hypothèse de vocation castrale primitive est donc à considérer. Un fonctionnement similaire dans la moitié ouest d'Astaffort semble exister entre l'église Saint-Geneviève et le *castrum* de la Craste. Ces deux pôles sont le reflet d'une coseigneurie avérée entre les frères Guilhem et Ramundi De Rovinnha, ceux de Gaston de Lomania, Bertrand de Vulpibus et Odon Moïhs lors des hommages à Alphonse de Poitiers en 1256. La ville d'Astaffort est attestée un siècle plus tôt avec certitude au cours d'un partage du vicomté Arnaud de Terride entre ses fils (1163).

Les problématiques portent sur le bâti de l'église, sa fonction funéraire et son lien avec la mise en défense de la ville. Nous avons pour l'instant cerné quatre phases chronologiques (cf. fig. 2).

La première, caractérisée seulement par le reliquat du mur du chevet roman, est la plus ancienne. Elle est illustrée dans la moitié nord par un chapiteau présent dans la moitié septentrionale de cet espace.

La seconde phase correspondant à la période moderne se définit en deux temps. La construction d'un mur, dans l'alignement de l'enceinte de la ville et venant contre le bâti roman, est suivie par l'adjonction d'un chevet à pans coupés dont l'achèvement complet n'est

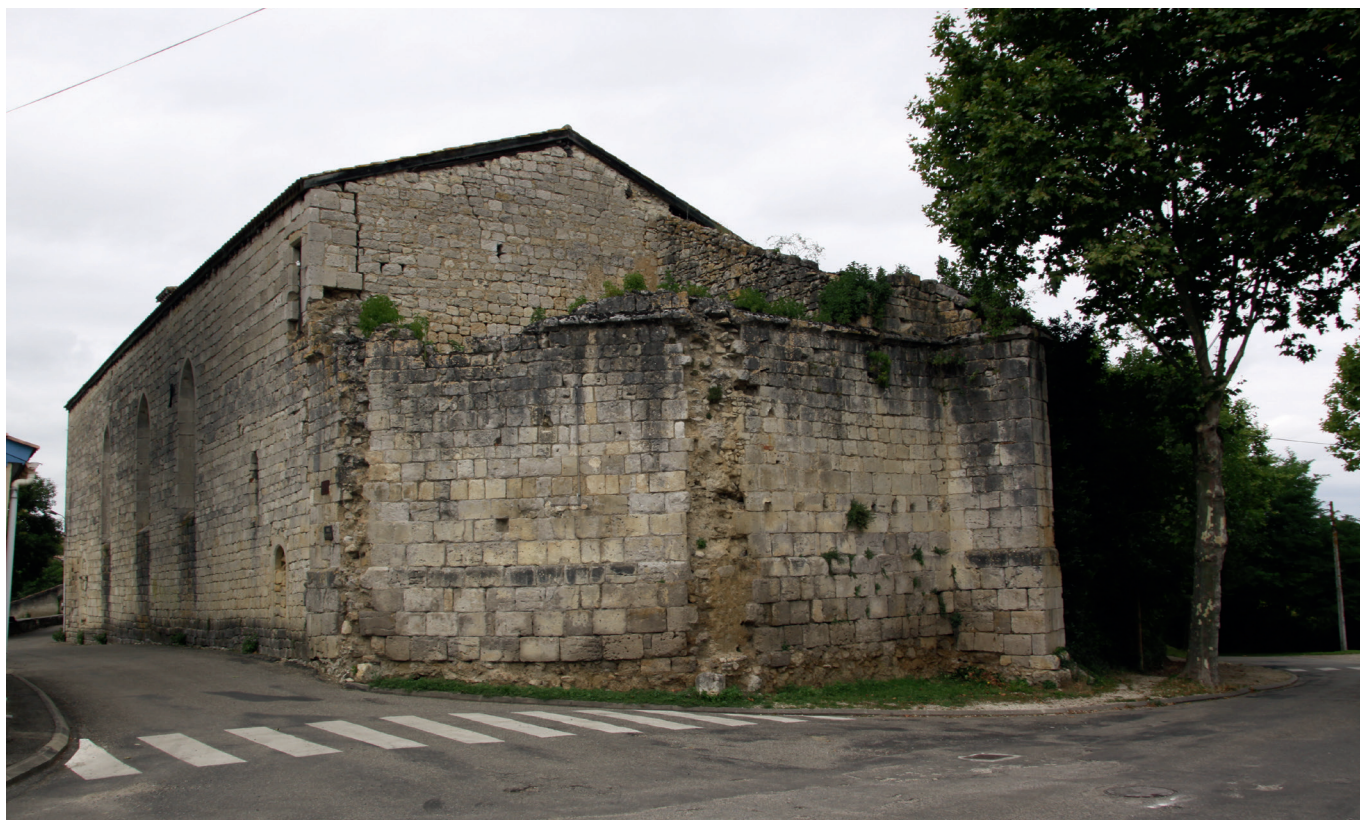
pas certifié. Ce chevet externe au rempart nous laisse perplexes concernant la sécurité de la ville en ces temps assez troublés.

Enfin, l'utilisation de cet espace en lieu funéraire est la troisième phase. Des apports de terre viennent sceller les sols du chevet moderne, dans lesquels sont conservées trois inhumations, deux adultes et un immature. Cette phase, pour l'instant, est cantonnée au XVIII^e siècle (cf. fig. 3).

Le XIX^e siècle voit la construction d'un mur recoupant le chevet à pans coupés en deux espaces et délimitant la zone de fouille actuelle. Ce siècle est aussi marqué par le délaissement de l'église Saint-Félix au profit de l'église Sainte-Geneviève et sa donation aux Pénitents par la Mairie. A partir de 1804, l'interdit impérial entérine l'arrêt de la fonction funéraire de l'édifice.

Cette campagne a permis de cerner quatre phases chronologiques qui sont à compléter et préciser. La complexité de ce bâti et la fonctionnalité de cet espace, totalement coupé de la nef et donc du culte religieux public appellent à une réflexion plus profonde et longue qui nous mènera à étudier la moitié nord du chevet pour comprendre les différentes évolutions. Une analyse globale de l'édifice, une étude anthropologique et un examen minutieux des archives sont les clés de cette campagne de fouilles. Enfin, une volonté pédagogique envers les bénévoles et le public anime les porteuses du projet, Anna Susini (anthropologue) et moi-même.

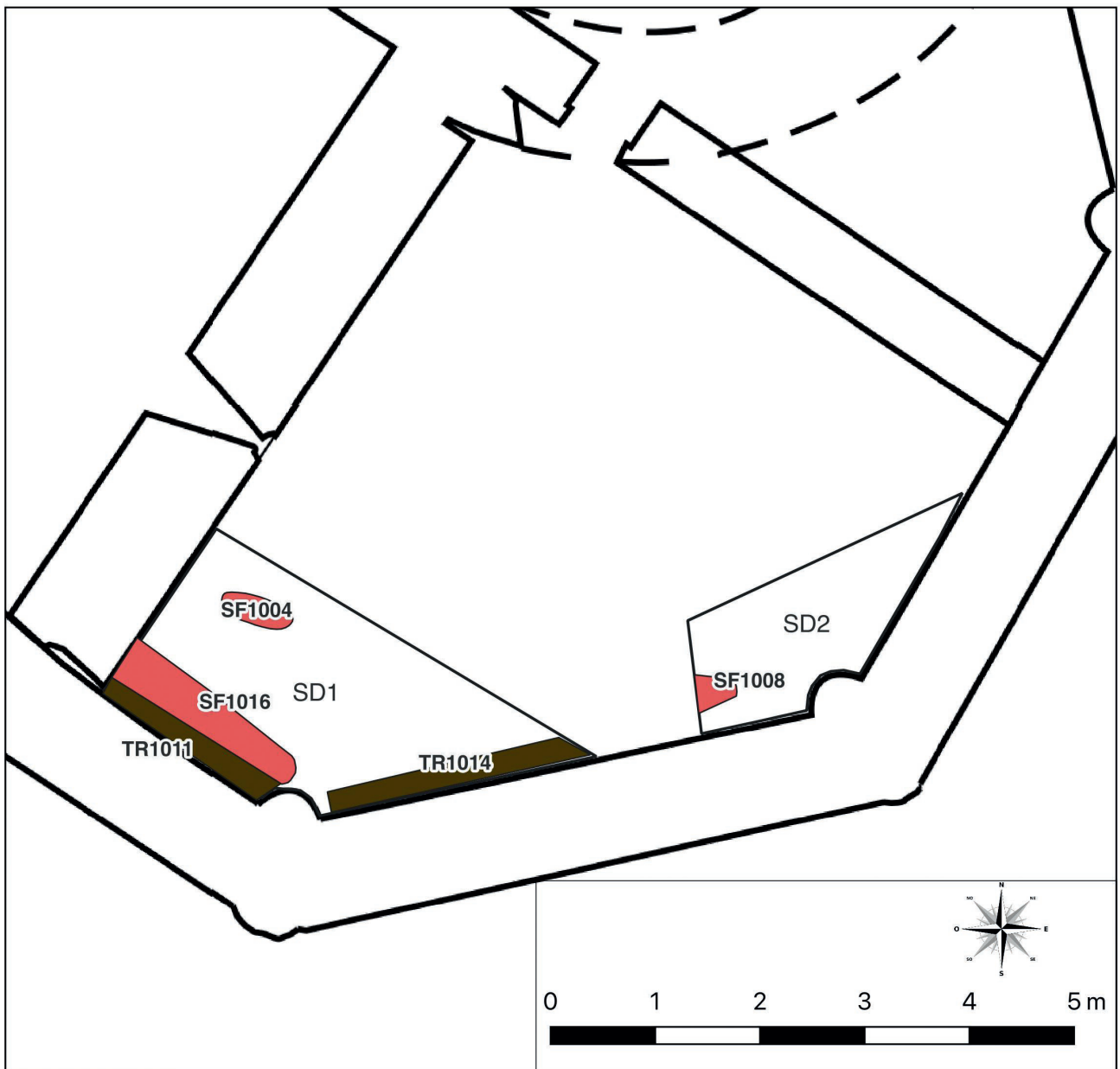
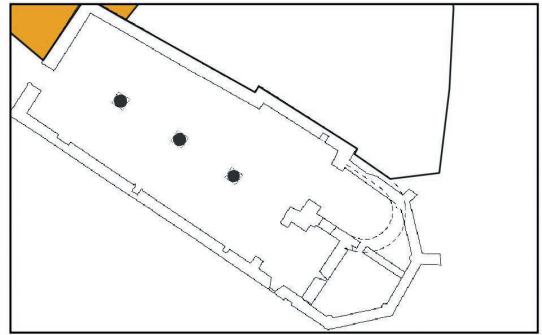
Tayac Alaïs



ASTAFFORT, Eglise Saint-Félix d'Astaffort - Vue externe du chevet moderne.



ASTAFFORT, Eglise Saint-Félix d'Astaffort - Vue de la succession des murs internes au chevet.



Légende :

- tranchée
- sépulture

Auteur : Alais Tayac
18/12/22

ASTAFFORT, Eglise Saint-Félix d'Astaffort - Site et plan des vestiges.

BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE

La Borie del Rey

Depuis 2019, une nouvelle opération de fouille programmée est mise en œuvre sur le site préhistorique de la Borie del Rey, célèbre dans la littérature relative au Paléolithique final français comme le gisement éponyme du Laborien.

Les travaux menés par Laurent Coulonges dans les années 1950 ont également mis au jour plusieurs phases du Mésolithique. La grotte ayant été vidée dans les années 1970, l'absence de témoins stratigraphiques et d'archives nous a conduit à mener une opération sur la terrasse, au-devant de la grotte.

La première triennale a pris fin en 2022. Cette campagne a permis de définir, dans une fenêtre d'une dizaine de m², une première archéostratigraphie de la terrasse avec un ensemble préservé (unité archéostratigraphique ou UA 2), attribuable au Second Mésolithique. L'étude des éléments lithiques et des datations radiocarbone ont permis de proposer un scénario en deux phases du Second Mésolithique : une phase récente (UA2b, cf. figure) à pointes trapézoïdales (i.e. trapèzes du Martinet) et une phase finale (UA2a) à flèches tranchantes (i.e. flèches de Montclus) et pointes triangulaires (i.e. pointes du Martinet).

Cette hypothèse a été présentée en novembre 2022 lors d'une séance de la Société préhistorique française qui s'est tenue à Saint-Germain-en-Laye (Langlais et al., soumis).

L'ensemble des études géoarchéologique (L. Sitzia), archéostratigraphique, anthracologique (A. Henry), carpologique (C.M. Martinez Varea), archéozoologique et taphonomique (M. Boudadi-Maligne, V. Laroulandie, C. Pironneau), anthropologique (M. Le Luyer) et technotypologique (E. Defranould) souligne d'ores et déjà un intérêt majeur du site de la Borie del Rey en termes de séquençage du Second Mésolithique, permettant de préciser le rythme de certaines évolutions.

La seconde triennale (2023-2025) a pour objectif de fouiller les ensembles du Mésolithique récent et final et de tracer la présence d'un ensemble sous-jacent du Premier Mésolithique sauveterrien.

(UA2b, cf. figure en page suivante)

Langlais Mathieu et Mallye Jean-Baptiste
au nom de l'équipe scientifique

BRAX

Le Marais - Barreau de Camélat

Le site du Marais menacé de destruction par le projet d'aménagement de la rocade ouest de l'agglomération d'Agen est localisé à l'intérieur d'un méandre de la Garonne, en bordure immédiate d'un paléo chenal qui a conféré à ce secteur un caractère marécageux.

Les investigations archéologiques ont porté sur le bâtiment d'habitation avant et après démolition, ainsi que sur une partie des bâtiments agricoles après débarras et démolition partielle.

L'étude de bâti avait pour objectif de préciser la chronologie et la nature des ajouts et suppressions autour du corps principal d'habitation. L'habitat semble avoir subi des évolutions importantes entre les deux cadastres de 1808 et 1842, en lien avec l'entreprise napoléonienne de dessèchement du marais de Brax.

A quand faire remonter cette occupation ?

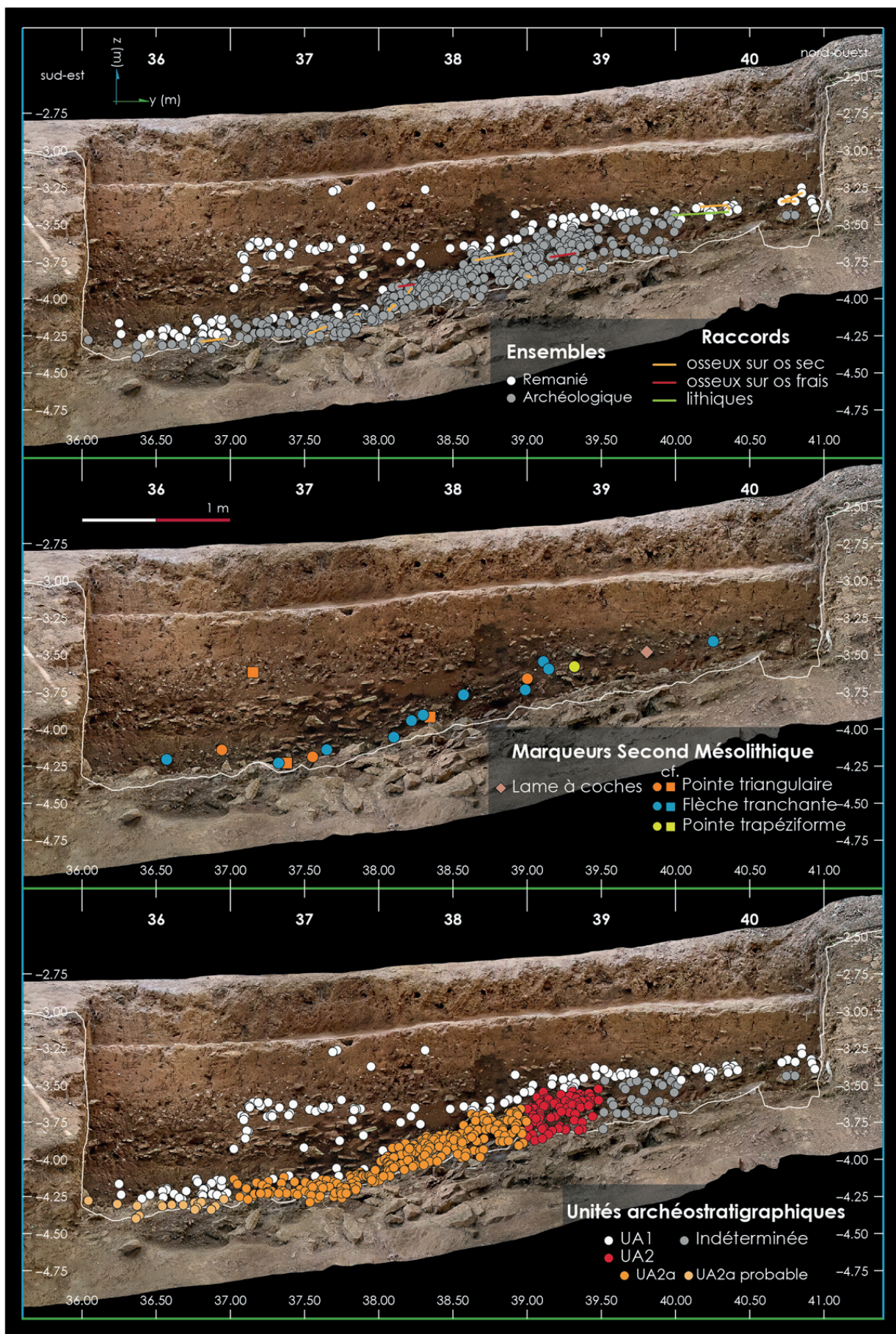
La maison se situe à l'écart du cœur du village de Brax dont les habitants travaillaient à la navigation ou autour du fleuve. La plaine alluviale de la moyenne vallée se caractérise par un habitat rural diffus où chaque propriétaire construit sa ferme ou sa maison avec ses dépendances à proximité des parcelles agricoles. Les basses terres de la Garonne autour de Brax, idéales pour

la culture du chanvre, étaient également propres à une activité d'élevage car il était plus facile d'entretenir une végétation naturelle d'herbe qu'un champ de céréales. En plus d'être inondable, le secteur géographique situé entre la Garonne et son petit affluent le Rieumort était un marais insalubre.

L'implantation de la ferme ou de la maison peut avoir été précédée de la formation d'une butte artificielle (terrat) comme à L'Import, sur la commune du Passage.

L'étude de bâti avant et après démolition a permis d'apporter des éléments de connaissance de l'habitat vernaculaire de la plaine de la Garonne. Les matériaux de construction locaux adaptés à la situation étaient les carreaux de terre cuite ou l'adobe, le bois, les galets de rivière. Par l'analyse des matériaux employés et de leur mise en œuvre pour les sols et les élévations, l'étude du bâti a contribué à la détermination de la fonction et de l'usage des différents espaces intérieurs.

Les façades extérieures de la maison telles qu'elles nous apparaissaient en 2019 tiennent leur aspect hétéroclite et discontinu des éléments disparates assemblés depuis le début du XIX^e siècle. L'adjonction d'une loggia de style italianisant avec vue sur le jardin



BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE, La Borie del Rey - Vue sagittale depuis le nord-est de la zone de fouille. Répartition de l'ensemble du matériel au sein de la demi-travée H (sous-carrés A et D) sur fond orthophotographique. En haut : par ensemble (avec raccords) ; au centre : par marqueur lithique ; en bas : par unité archéostratigraphique. Infographie : F. Lacrampe-Cuyaubère, Archéosphère et M. Langlais, CNRS.

confère à la maison vernaculaire un caractère unique.

Entre le début et le milieu du XIX^e siècle, les propriétés du Marais ont changé de mains et ont considérablement évolué.

Le bâtiment le plus ancien, « bâti 4 », était un bâtiment construit en matériaux mixtes, en pierres et dalles de terre cuite pour le mur pignon et le mur occidental, disposant d'une avancée du côté occidental reposant sur des poteaux. La superficie de ce bâtiment primitif n'est pas restituable, peut-être 8,12 m de côté, ce qui correspondrait à 25 pieds du roi dans le système de mesure d'Ancien Régime.

À un moment donné, non situé chronologiquement, les espaces entre les bases de poteaux ont été comblés par des sablières basses reposant sur une base en pierre de faible hauteur. Le sol de cet habitat était en calade de petits galets. De petits murs de refend pouvaient partitionner l'espace intérieur.

Ce Bâti 4 serait contemporain du Bâti 6 conservé à l'intérieur de la grange puisqu'ils sont visibles tous deux sur le cadastre napoléonien de 1808. Étant donné la forme peu commune de l'angle formé par les murs M7, M8 et de l'ouverture très étroite figurant dans ce dernier, dit « le fenestrou », nous pensons pouvoir assimiler cet élément du bâti ancien à une sorte de petit oratoire ; il a été plus tard reconverti en pilier de soutien du portail, qui trouve une correspondance à une distance de 3,10 m vers l'est.

Après 1808, une maison (Bâti 1) est construite en dur, sans bois apparent, à quelques mètres du Bâti 4. Le caractère résidentiel, non agricole, de la maison est revendiqué par la galerie italianisante tournée vers l'Orient. Avant 1842, les bâtiments hétéroclites qui composent la bâtisse sont réunis, tandis que les bâtiments annexes (Grange, Bâti 6) disparaissent.

Les archives départementales du Lot-et-Garonne conservent un dossier d'archives révolutionnaires portant sur le dessèchement du Marais de Brax.

Une des pièces de ce dossier datant de 1790 pourrait bien être la représentation la plus ancienne du bâti du Marais de Brax. La maison, appelée « Dedros » ou « Dedios » pourrait être celle que nous avons présentée comme le bâti 6 (grange). Malheureusement le croquis sans échelle n'est pas suffisamment précis pour permettre une vérification de sa localisation.

Bien que n'apparaissant pas sur la carte de Belleyne, ce bâtiment pourrait perpétuer le souvenir d'une ferme antérieure à la fin du XVIII^e siècle. La carte de Cassini ne mentionne ni la maison, ni le Marais, pas plus que l'Atlas de Trudaine pour la « Généralité de Bordeaux n°12, route de Bordeaux à Toulouse jusqu'à l'extrémité de la généralité » (1740-1780).

Les travaux de dessèchement du marais commencèrent le 21 Brumaire an II (11 novembre 1793), mais furent vite inopérants.

La maison qui nous intéresse était au premier plan concernée par des travaux d'une si grande ampleur qu'ils en ont totalement modifié l'aspect extérieur et l'environnement. Ces transformations étaient probablement liées à un changement de propriétaire et/ou de vocation après les travaux ordonnés par Napoléon.

Nous pouvons suggérer qu'il existait un premier établissement à caractère agricole en dur au XVIII^e siècle, représenté sur le plan de 1790.

Entre 1808 et 1842, soit après les travaux de dessèchement du Marais de Brax, la propriété ayant changé de mains a été totalement métamorphosée, tout en intégrant l'élément le plus ancien (le « fenestrou ») dans le bâti, pour en perpétuer le souvenir.

Béague Nadine

Néolithique,

Âge du Fer,

BUZET-SUR-BAÏSE Gravière SDC phase 1c, Lagahuzère

Âge du Bronze,

Haut Moyen Âge

Cette intervention a eu lieu en janvier 2022 préalablement à une troisième extension de la carrière SDC sur 107 600 m². 162 tranchées ont été effectuées ce qui correspond à une surface ouverte de 7 732,64 m², soit 7,19 % de la surface prescrite.

La parcelle diagnostiquée, dans le creux d'un paléochenal de la Garonne, se situe sur un léger promontoire dans la plaine qui semble avoir été recherché par les Hommes pour leur installation, notamment pendant la Protohistoire. La première occupation, peu abondante, prend place de façon disséminée au Bronze ancien/moyen voire au Néolithique. Elle est suivie d'une occupation plus importante au Bronze final/Premier Fer privilégiant la moitié orientale de l'emprise. L'hypothèse de vestiges s'étendant, au-delà, vers l'est en direction

d'un ancien chenal de La Baïse et par lui vers La Garonne peut être proposée. Les structures (fosses à galets, silo, four et fosses diverses), le mobilier céramique et lithique (une grande variété d'outils et outillages qui laissent entrevoir des activités nombreuses et variées) sont bien représentés. Les traces des différentes installations semblent s'inscrire entre un à plusieurs épisodes de crues ce qui en fait une occupation stratifiée. Quant aux vestiges antiques et moderne/contemporains, ils sont anecdotiques. Enfin, ceux d'une occupation du Haut Moyen-Âge, ce qui est assez exceptionnel localement et régionalement, ont été appréhendés en plusieurs points.

Moreau Nathalie

CASTELCULIER

Burga C534

Le développement d'un lotissement offre l'opportunité de caractériser un potentiel archéologique mis en évidence lors de prospections pédestres dans les années 80.

Structures bâties, moellons, fragments de *tegulae* et de *suspensura*, céramique commune et sigillée, ainsi que tesselles de mosaïques témoignent de la présence d'une éventuelle villa antique. La collecte de céramiques médiévales des X^e-XII^e siècles, associées à quelques ossements humains, atteste d'une occupation plus tardive qui reste à préciser.

Ainsi, sur une zone à fort potentiel, toute construction de maisons individuelles fait l'objet d'une évaluation. Une première campagne de diagnostic a été conduite en septembre 2019 sur plusieurs parcelles, permettant d'identifier des niveaux d'occupation gaulois bien structurés et une occupation antique.

Deux parcelles ont fait l'objet d'une fouille d'une surface de 1880 m² et d'un enregistrement de données.

Trois structures avaient été mises au jour sur cette emprise au cours du diagnostic, un fossé orienté est-

ouest, et deux tranchées de récupération formant un angle droit, et riches en surface de pierres calcaires, ce qui incitait à interpréter cet angle comme une maçonnerie récupérée. En effet, de nombreux murs de la villa gallo-romaine qui se développe dans la parcelle voisine, ont été récupérés. Pourtant, l'orientation de ces deux structures n'était pas alignée sur l'ensemble des murs et récupérations de murs découverts à l'ouest dans les tranchées voisines. La fouille a mis en évidence que ces deux structures sont en fait deux fossés qui se prolongent à l'ouest.

Seuls un empierrement et un trou de poteau ont été découvert au cours de la fouille en plus de ces trois structures.

Au cours de la fouille, très peu de mobilier a été récolté. Il s'agit principalement de fragments d'amphore et de céramique commune qui ne présentent pas d'éléments typologique. À cela s'ajoute un fer à mule/âne et un élément de base de colonne en calcaire.

Silhouette Hélène

CASTELCULIER

Burga C545-547

Le développement d'un lotissement offre l'opportunité de caractériser un potentiel archéologique mis en évidence lors de prospections pédestres dans les années 80.

Structures bâties, moellons, fragments de *tegulae* et de *suspensura*, céramique commune et sigillée, ainsi que tesselles de mosaïques témoignent de la présence d'une éventuelle villa antique. La collecte de céramiques médiévales des X^e-XII^e siècles, associées à quelques ossements humains, atteste d'une occupation plus tardive qui reste à préciser.

Ainsi, sur une zone à fort potentiel, toute construction de maisons individuelles fait l'objet d'une évaluation. Une première campagne de diagnostic a été conduite

en septembre 2019 sur plusieurs parcelles, permettant d'identifier des niveaux d'occupation gaulois bien structurés et une occupation antique.

Deux parcelles ont fait l'objet d'une fouille d'une surface de 1880 m² et d'un enregistrement de données.

Un mur et deux canalisations antiques traversent l'emprise. Les autres structures, principalement des trous de poteau ou des petites fosses, appartiennent au Second Âge du Fer. Un niveau d'occupation de cette période a fourni beaucoup de céramiques et de fragments d'amphores.

L'étude est en cours.

Silhouette Hélène

CAUMONT-SUR-GARONNE

Ancienne Ville

L'assiette du projet (1100 m²) concerne les espaces situés en périphérie du système de fortification de l'ancienne ville de Caumont. Celle-ci s'étant développée autour d'une forteresse médiévale établie depuis 1286

sur un promontoire surplombant la Garonne afin d'en contrôler le passage. En 1442, les remparts sont mis à bas, mais une nouvelle fortification est élevée en 1463. En 1590, bastions et murs de brique, viennent

doubler l'enceinte urbaine. En 1623, les remparts sont définitivement abattus et la ville est rasée sur ordre du pouvoir royal.

Le diagnostic archéologique réalisé en 2013 par l'Inrap sur une surface plus étendue que celle de la fouille de 2022 a permis la mise en évidence, d'une part, de structures construites en brique et terre crue conservées sur près de 0,80 m de hauteur et disposées selon deux axes perpendiculaires nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest ; ils pourraient vraisemblablement correspondre aux aménagements du XV^e siècle. D'autre part, le diagnostic a révélé également le passage de deux larges dépressions linéaires, de type fossé, dont les tracés peuvent se distinguer encore sur certaines photos aériennes du secteur. Il s'agirait ici de fossés défensifs venant doubler l'enceinte de la ville close. A noter que ces fossés seraient installés sur le revers du promontoire, le terrain étant en pente douce vers le sud.

Durant la fouille, les consignes règlementaires liées à la préservation du sous-sol à bâtir, n'ont pas permis d'accéder aux vestiges construits localisés sur l'emplacement même du bâtiment projeté. La caractérisation de ces structures se limite donc à la description qui en a été faite dans le rapport de diagnostic (RFO-2013). En revanche, il a été possible d'appréhender partiellement les fossés préalablement repérés. En effet, sur le terrain les tracés de deux fossés parallèles sont identifiables selon un axe principal nord-nord-ouest/sud-sud-est. Du premier fossé (fossé sud ou fossé extérieur), seule la ligne de l'escarpe a pu être suivie sur la largeur de la parcelle car celui-ci se développe au sud en dehors de la limite de fouille. Du second fossé (fossé nord ou fossé intérieur) le transect qui a été réalisé dans sa largeur révèle une structure de grande ampleur de 23 m de largeur et près de 5 m de profondeur. Son profil en V est marqué au sud (contre-escarpe) et est apparu plus atténué au nord, en raison

notamment de la présence d'un replat. Ce dernier témoignerait d'un creusement antérieur ; ce qui permet d'avancer que ce large fossé peut avoir connu au moins deux grandes phases d'utilisation et de comblement avec un re-creusement au cours de son histoire. L'espace entre les deux fossés n'est pas d'une largeur régulière, celle-ci variant de 4 à 7,50 m environ. La surface, au niveau du terrain naturel, est marquée d'un petit nombre de structures en creux, circulaires de près d'un mètre de diamètre, peu profondes, de types fosses ou larges trous de poteau. Celles-ci ne témoignent pas d'une occupation dense, ce qui peut s'avérer normal sur une aire qui doit, pour des raisons de défense, rester visible et non encombrée.

Le mode de comblement apparaît quant à lui classique pour ce genre de structure, avec des apports successifs de remblais hétérogènes où alternent irrégulièrement matériaux grossiers et matériaux fins, quoique toujours tenus dans une matrice sédimentaire aux inclinaisons fortes (angle de 40° à 45°) de l'extérieur vers l'intérieur. Aux apports massifs s'intercalent des phases d'attentes de durées indéterminées marquées par des reprises d'activités organiques, stagnations d'eaux et micro-ruissellements. La collecte de mobilier, notamment céramique, dans les différentes couches de remplissage devrait permettre d'établir, puis d'affiner la chronologie des comblements et de les lier aux évolutions temporelles et morphologiques de cette structure fossoyée. Enfin, le repositionnement de ces fossés du point de vue spatial, conjoint à des approfondissements documentaires, devrait permettre de comprendre la fonction et l'importance qu'ils revêtent dans le système défensif de l'ancienne cité, contribuant ainsi à mieux appréhender l'organisation générale du site.

Scuiller Christian

Antiquité,
Moyen Âge

DAMAZAN

Carrière de Chambé, phase 1

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée au lieu-dit « Chambé » sur des parcelles destinées à l'extension d'une carrière de grave. L'opération a été effectuée à l'initiative du SRA et du maître d'ouvrage. Soixante-dix-neuf sondages ont été réalisés sur l'emprise accessible pour la réalisation de ce diagnostic archéologique couvrant une surface de 52053 m². L'opération a permis d'étudier des séquences sédimentaires couvrant notamment l'Antiquité et le Moyen-Âge. Les stratigraphies ont révélé des sols brunifiés alluviaux.

Un matériel attribué au Moyen Âge est récolté au sein d'un sol enterré gris brun alluvial. Du matériel lithique est

disséminé en position secondaire dans les dépôts sous-jacents. Les structures en creux de type fossés attribués à cette période chronologique ont été fossilisées dans les dépôts colluviaux/alluviaux qui recouvrent la majeure partie de l'emprise soumise au diagnostic.

C'est toutefois l'occupation antique qui confère à l'ensemble de l'emprise diagnostiquée un caractère cohérent et remarquable en liaison avec les découvertes à proximité sur les communes de Damazan et d'Aiguillon. Sont-elles reliées à l'existence d'une voie romaine venant de Bordeaux vers Agen et traversant dans ce secteur la vallée de la Garonne ? Cette hypothèse doit être explorée avec attention.

L'occupation antique s'est développée sur un bourrelet alluvial entre 31,5 et 31,2 m NGF. Elle serait ainsi probablement implantée en bordure d'une chaussée dont l'axe est suggéré depuis le Port de Pascau. Les structures antiques sont arasées sous les niveaux de labours contemporains. Un grand bâtiment est identifié

sur 370 m². La vocation de cette occupation nécessite une étude architecturale. Elle peut se rapporter à titre d'hypothèse de travail à une station à proximité d'une des voies reliant Bordeaux vers Agen.

Migeon Wandel



DAMAZAN, Carrière de Chambé, phase 1 - Vue aérienne générale du bâtiment antique © Wilford Oly, Inrap.

DURANCE Prieuré de la Grange

Notice non parvenue.

Caraire Gabriel (EP)

Moyen Âge, Époque moderne,
Période récente

DURANCE Prieuré de la Grange

Le projet de restauration de la chapelle du prieuré de Lagrange a suscité en 2021 la prescription d'une étude préalable à la restauration. Celle-ci visait à identifier les niveaux archéologiques préservés et à documenter les vestiges en place à l'intérieur et aux abords de la chapelle, en lien avec ses élévations.

L'étude s'est appuyée sur une prospection géophysique réalisée dans l'emprise de l'édifice et sur une surface de 1000 m² en extérieur (Gabriel Caraire, Analyse-GC). Celle-ci a révélé plusieurs anomalies dans la nef, pressenties comme étant des sépultures, ainsi que deux éléments bâtis contre la façade occidentale

de la chapelle et à environ 9,50 m à l'ouest de cette dernière.

Une opération de terrain a permis le nettoyage et l'étude des structures situées dans le chœur de la chapelle, dont un caveau-pourrissoir et une salle basse, tous deux comblés par des remblais récents. Plusieurs micro-sondages ont également été ouverts afin d'interroger la nature des anomalies révélées par la prospection géophysique. Au total, dix sépultures ont été découvertes (non fouillées), dont huit à l'extérieur de la chapelle et deux dans la seconde travée de la nef, ainsi qu'un nouveau caveau-pourrissoir contre un contrefort extérieur de la façade ouest et la fondation d'un bâtiment annexe au prieuré.

Ces diverses investigations révèlent des pratiques funéraires variées sur le site : inhumations en cercueil cloué, en coffrage de bois (dont témoignent la présence de pierres de calage), réductions, mais c'est probablement l'usage des caveaux-pourrissoirs, présents à l'intérieur comme à l'extérieur de la chapelle, qui constitue la pratique la plus notable. La forme des caveaux localisés dans le chœur et à l'extérieur de la chapelle diffère, le premier étant doté d'une cuve rectangulaire arrondie au niveau des épaules avec une logette céphalique en oméga à ressauts, et le second présentant une cuve

trapézoïdale et une logette en queue d'aronde (cf. fig). La fonction de pourrissoir pourrait en outre être attribuée à la salle voûtée située sous l'autel, sous une forme différente des deux premiers, semblable à celles attestées dans le chœur et la chapelle Sainte-Anne de l'église de Saint-Mesme (78) ou dans l'église Saint-Mériadec à Stival-Pontivy (56) (Gélis, Immel, 2016). La présence d'une résurgence d'eau, parfois associée à ce type de structure pour favoriser la décomposition des défunts, semble appuyer cette hypothèse.

L'opération aura ainsi montré que le caveau-pourrissoir situé à gauche de l'autel et identifié comme tel depuis le XIX^e siècle n'était pas un exemple isolé mais correspondait à une pratique funéraire adoptée par la communauté des Prémontrés de Durance ou par la paroisse de Durance sur un temps vraisemblablement long et sous des formes architecturales multiples. Elle a également confirmé le fort potentiel archéologique du site, tant sur le plan funéraire que bâti.

Soulard Laura

- Gélis J., Immel J.-J. « Rites funéraires et sentiment de la mort : du caveau-pourrissoir à la crypte à cercueils. Beauce, Hurepoix et Gâtinais (XIII^e-XIX^e siècles) », Essonne et Hurepoix, Bulletin de la société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix, 2016, p.86.



DURANCE, Prieuré de Lagrange - Caveau pourrissoir.

DURAS

Le Petit Sainte-Foy

Cette intervention prescrite à l'occasion d'un projet de construction de hangar agricole s'est révélée extrêmement positive. Elle a permis de mettre au jour des structures archéologiques dans la quasi-totalité des 28 sondages ouverts à cette occasion avec une concentration de vestiges (indice 2) dans la moitié orientale du terrain sur un pied de versant de la vallée du Dropt. Ils se caractérisent principalement par des indices antiques. Hormis ces éléments, du mobilier résiduel plus ancien (pièces de silex et céramique non tournée) complète ces découvertes qui apparaissent entre 80-90 cm et 140 cm selon les sondages et leur sédimentation et sont liés à une remobilisation des dépôts de colluvions. Le projet de construction affectera les vestiges qui apparaissent dès 30-40 cm sous le sol actuel au niveau de l'indice 2 mais entre 70 et 150 cm plus à l'ouest.

Les aménagements mis au jour se distribuent globalement en deux parties distinctes : la moitié occidentale du terrain comporte des structures en creux erratiques, à l'exception d'un grand fossé nord-sud (1) qui pourrait marquer la limite de l'occupation antique, auxquelles s'ajoute une inhumation isolée mal datée. La moitié est du terrain, en revanche, offre une très forte densité de structures et comporte l'essentiel des aménagements antiques (indice 2).

Cet indice présente une stratification importante illustrée par les tranchées 8 et 15 qui offrent cinq séquences distinctes et se développe sur une épaisseur d'au moins 150 cm et probablement plus au niveau de la tranchée 15 dont la base des fosses n'a pas été atteinte. La puissance de ces dépôts archéologiques est un peu moins développée à mesure que l'on progresse vers le sud où les aménagements les plus anciens apparaissent entre 95 et 55 cm (TR 11 et 9).

Si l'essentiel des dépôts supérieurs et des aménagements relève de l'Antiquité, certaines structures, et notamment, les plus profondes n'ont livré aucun mobilier permettant une attribution chronologique. Dans la mesure où elles ont été écrêtées par les colluvions et le remblai antique, l'horizon et l'occupation ancienne forment un palimpseste où peuvent se côtoyer des structures appartenant à des phases différentes comme c'est le cas de l'alignement des trous de poteau du sondage 11 et les structures de combustion attenantes.

Outre les multiples structures en creux (trous de poteau, fosses, fours à chaux domestiques, tranchées de récupération et grandes fosses d'extraction), les vestiges antiques sont également caractérisés par la présence de fondations maçonnées, arasées, quelque fois récupérées qui apparaissent entre 35 et 60 cm. Ils sont situés, soit directement sous les labours, soit sous

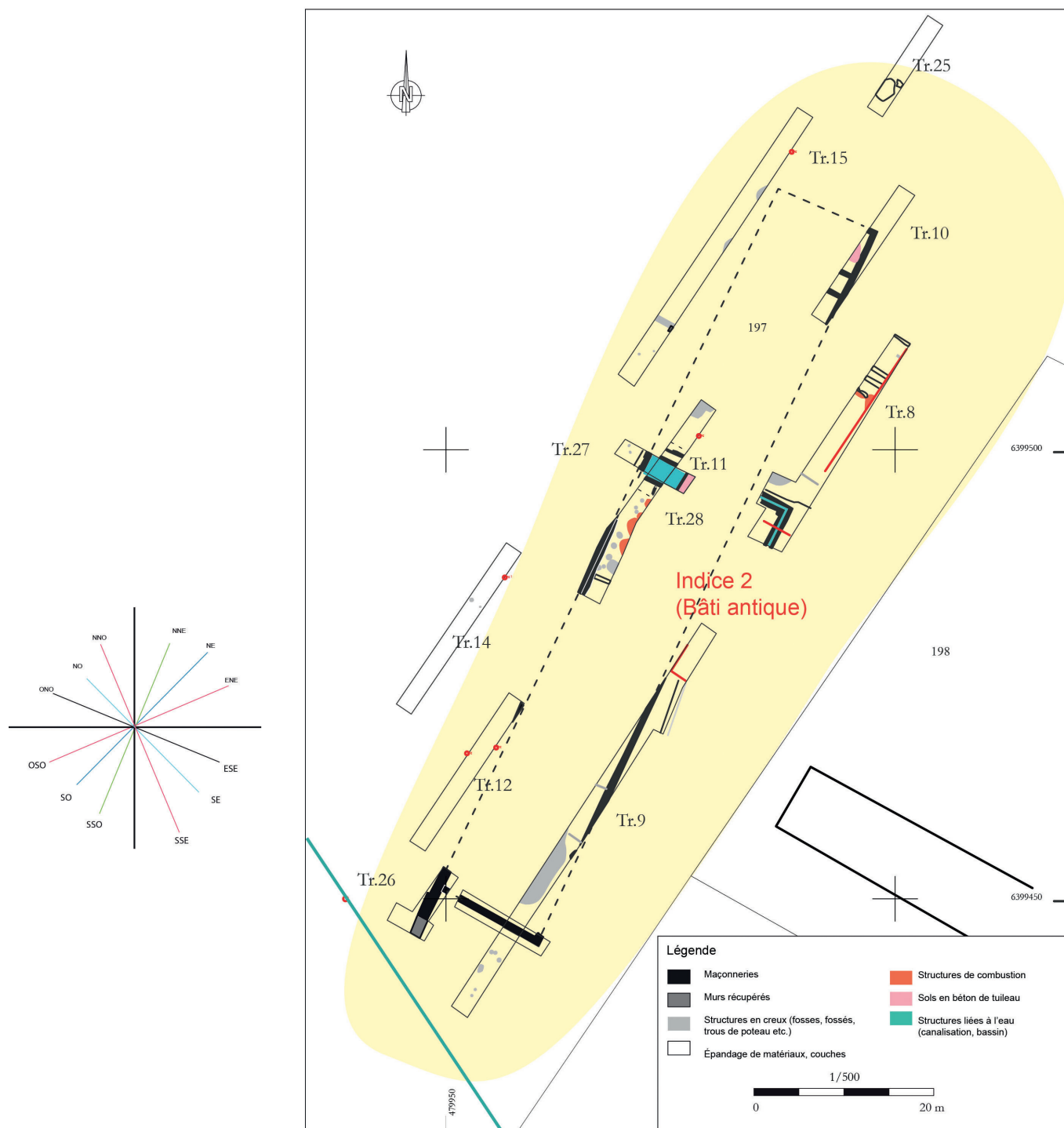
une couche d'épandage de mobilier en relation avec la récupération des matériaux. Ils sont complétés par des foyers plats et des sols de travail préservés de manière lacunaire. Par ailleurs, un petit bassin vraisemblablement associé à un sol en tuileau dont le revêtement a été récupéré et à est relié ? probablement à une canalisation d'adduction ou d'évacuation d'eau. Son agencement répond à un dispositif classique (murs formant le canal et sol en dalles de terre cuite) au sein de l'habitat rural et urbain antique – on peut citer par exemple la canalisation retrouvée à Lescar – *Beneharnum* (Etrich, 2018, p. 47) et dénote ici un certain soin mis en œuvre dans la construction.

L'ensemble du bâti suit un plan général orthonormé orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest adapté à la pente du terrain. Il forme un long bâtiment rectangulaire qui s'étend sur 88 m de longueur pour une largeur d'une douzaine de mètres dont l'espace intérieur demande à être précisé même si des murs perpendiculaires ont été appréhendés notamment au nord du bâtiment (TR 10). De la même manière, son extension vers l'est reste à déterminer dans la mesure où aucune maçonnerie n'a été enregistrée contre les angles nord-est et sud-est. Il est possible qu'il soit associé au grand fossé nord-sud mis au jour à l'ouest du terrain et qui pourrait constituer la limite occidentale de l'occupation mais son orientation légèrement différente pourrait indiquer un aménagement antérieur à celui du bâti.

Cette opération a, de fait, permis de déterminer la limite de l'emprise occidentale de cet habitat dont le plan reste à compléter et qui se développe probablement vers l'est, au-delà de la zone prescrite, où se trouvent les bâtiments et le jardin de l'exploitation actuelle. Reste à tenter de déterminer son statut pour lesquels nous disposons d'indices ténus. Néanmoins la présence d'un petit bassin, d'une canalisation, d'un sol en tuileau doté d'un revêtement et d'enduit peints (même en situation secondaire) dénotent un certain degré de confort. Ainsi, ces éléments peuvent constituer des arguments en faveur de la présence d'un possible petit balnéaire relevant d'un réaménagement de l'habitat et permettre d'avancer l'hypothèse d'un dispositif pouvant participer de la pars urbana d'une villa, le grand rectangle constituant une grande galerie à l'image de modèles répandus dans toute la Gaule (Ferdrière, 1988, p. 168).

À l'issue de cette opération et de ses résultats fort prometteurs, bien des questions demeurent en suspens mais elle a permis de circonscrire un établissement antique conséquent et peut-être de lever la voile sur la localisation de la villa de Petit Sainte Foy.

Etrich Christine



DURAS, Le Petit Sainte-Foy - Plan général de l'indice antique. Ech. : 1/500. © Bernard et C. Etrich, Inrap.

Protohistoire,
Moyen Âge

GONTAUD-DE-NOGARET L'Allée, Lajus, Mayne – SEM 47

Antiquité,

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap).

Elle fait suite à une prescription de la Drac – SRA Nouvelle-Aquitaine en réponse à une demande

anticipée présentée par SEM 47 en vue d'un projet de lotissement qui affecte une surface de 79 644 m².

Les différentes analyses et études effectuées sur les structures et le mobilier découvert lors de la phase de terrain ont aidé à définir et à évaluer l'ensemble des

vestiges. La période protohistorique et l'Antiquité sont présentes sous forme de bruit de fond. Les périodes médiévale et moderne sont les mieux représentées avec la présence de tessons attribués aux groupes XI^e-XIII^e et XIV^e-XV^e siècles pour l'une, et XV^e-XVI^e et XVII^e siècles pour l'autre. Les XVIII^e et XIX-XX^e siècles, contemporains, ont été détectés en moindre mesure.

Cette multiplicité chronologique associée à une répartition des vestiges (mobiliers et structures) relativement aléatoire en apparence, témoigne ainsi de l'intensité des diverses occupations, reprises et arasements successifs perceptibles sous forme de palimpseste.

Ces chronologies sont cohérentes avec le cadre chrono historique de la commune de Gontaud-de-

Nogaret. L'ensemble des découvertes témoigne, en définitive, de diverses activités d'ordre rural qui auraient été probablement assez diversifiées en interaction avec le bourg.

D'autres occupations médiévales ont été détectées à proximité par des diagnostics réalisés dans la commune de Fauillet, à trois kilomètres au sud de Gontaud : Legaud, Lacornée, Laslisses – phase 1 (Rimé 2010) et Grand Beaudris (Salvé 2018).

De même, des vestiges de l'Âge du Fer sont présents à La Sablière de Fauillet, phase 4 (Silhouette 2021) et un bruit de fond concernant la Protohistoire est signalé à Aux Mares, Laslisses (Migeon 2015).

Folgado-Lopez Milagros

Âge du Fer,
Antiquité

LE MAS-D'AGENAIS Plateau de Revenac

En 2022, un suivi de travaux a été réalisé en urgence sur le plateau de Revenac, en amont de l'installation d'un réseau d'irrigation.

Le site de Revenac est connu depuis la fin du XIX^e siècle grâce à la découverte d'une très grande quantité de mobilier remontée à la surface du plateau par les travaux agricoles. Le matériel traduit une importante occupation laténienne et antique, identifiée comme l'agglomération d'Ussubium. En 2021, le site a fait l'objet de prospections géophysiques dans le cadre du projet RAPSODIE, qui ont livré une grande quantité d'anomalies géophysiques, interprétées comme des fosses dont certaines avaient déjà été mises en évidence par des explorations anciennes.

Le tracé du suivi récent a permis de mettre en évidence de nouvelles fosses, conservées sur deux mètres de profondeur. Plusieurs ont été identifiées

comme des puits. Toutes ces structures ont été comblées avec une très grande quantité de matériel détritique, principalement datée de l'époque gallo-romaine (tuiles, vaisselle céramique, clous, reste de faune, etc.). Une fosse quadrangulaire semble appartenir à l'occupation laténienne comme l'indique le mobilier récolté et l'absence de matériel gallo-romain.

Plus au sud, le suivi a révélé des niveaux de circulation antique encore en place. La largeur étroite n'a pas permis de statuer sur l'interprétation de cet espace : rue ou place ? C'est le cas également pour un niveau d'argile très rubéfiée. Ce dernier s'implante sur une épaisse couche d'argile interprétée comme le substrat. Aucune maçonnerie n'a été découverte à l'issue de cette opération.

Hantrais Juliette

Âge du Fer,
Antiquité

LE MAS-D'AGENAIS Suivi de réseau irrigation

Cette prospection pédestre intervient parallèlement aux recherches menées par J. Hantrais sur l'agglomération laténienne localisée sur le plateau de Revenac et à la suite des prospections géophysiques menées dans le cadre du projet Rapsodie (dir. E. Hiriart).

L'implantation des zones prospectées répond donc aux problématiques identifiées à partir des anomalies révélées par la prospection magnétique dans la partie nord du plateau.

Au-delà de documenter les limites de l'habitat groupé, l'objectif a ainsi été de documenter la zone où s'étendent les fosses dépotoir dans la partie nord-

ouest du carroyage de prospection et de renseigner, dans le centre-sud de celui-ci, les structures de tailles importantes qui sont apparues lors de la prospection magnétique.

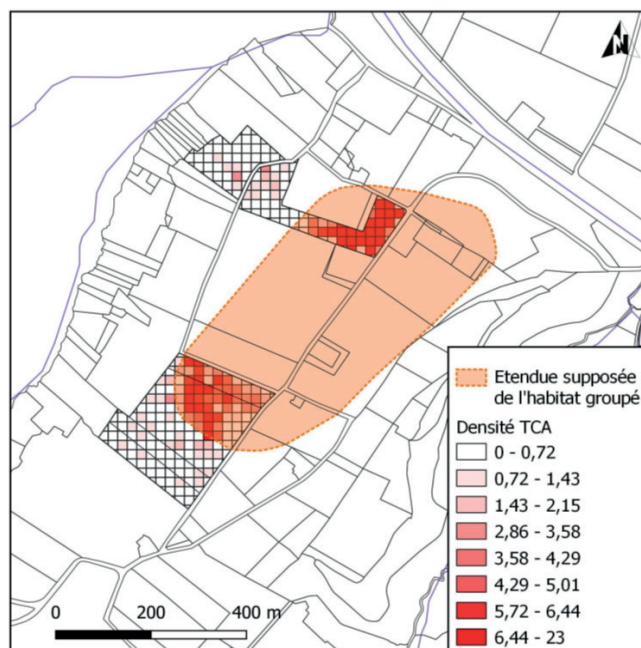
Bien que les résultats de cette prospection pédestre de faible ampleur apportent de nouvelles données permettant de préciser l'emprise de l'agglomération antique (cf. fig. 1), cette opération n'a pas permis d'offrir d'informations chronologiques issues d'une répartition d'éléments datants.

Ainsi, les données apportées par les prospections réalisées en 2021 et 2022 par B. Abaz et J.-P. Noldin

en partie au moyen de détecteurs de métaux, sont complémentaires des éléments apportés par la présente prospection. Ces deux méthodes de prospections viennent fournir des éléments supplémentaires de compréhension de l'habitat groupé laténien et antique en parallèle des prospections géophysiques menées par J. Hantrais en 2022 et du suivi de travaux ayant été réalisé au printemps de la même année au cœur du plateau de *Revenac*. La compilation des données issues de ces dernières opérations permettra de mettre en lumière l'emprise et l'organisation interne de cette agglomération.

Storaï Romain

LE MAS-D'AGENAIS, Suivi de réseau irrigation - Etendue supposée de l'agglomération antique de Revenac à partir des résultats des prospections pédestres réalisées en 2022 et des découvertes antérieures (CAO : R. Storaï).



MONTAYRAL

Transbordement barrage de Fumel

L'opération de diagnostic archéologique en rive gauche du Lot pour le projet de remise en navigabilité du Lot (installations de transbordement au niveau du barrage de Fumel) concernait une surface d'un peu moins 3 ha.

Seul 1 ha était accessible lors de notre intervention à la mi-septembre 2022. Un peu plus de 10 % de la surface a donc été exploré jusqu'aux terrasses anciennes et ponctuellement jusqu'au substrat calcaire.

Le contexte archéologique en rive gauche du lot, légèrement en amont d'une confluence avec le ruisseau

le Terrain, était propice à toute implantation humaine dès la fin du Paléolithique, comme l'a démontré le site épipaléolithique du Camping du Saut à Port de Penne à quelques kilomètres en aval de la rivière.

Néanmoins, notre intervention n'a livré ni indices archéologiques ni vestiges notables, à l'exception de dépôts de crassier issus de 170 années d'activités sidérurgiques industrielles sur le bassin fumelois.

Vigier Serge

LE PASSAGE

L'import, Mognac – Barreau de Camelat

Notices non parvenues.

Gerber Frédéric (Inrap)

Moyen Âge

SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN

Eglise de Lusignan Grand

Le projet d'aménagement de l'église Saint Basile, notamment le creusement d'un puits perdu au nord de l'édifice, est à l'origine de la prescription du diagnostic par les services de l'Etat.

La commune est située sur la rive droite de la Garonne à 10 km à l'ouest d'Agen. L'église est située sur l'ancienne commune de Lusignan Grand (rattachée à Saint Hilaire en 1971) au sommet d'un coteau du

pays de serres, dominant la vallée de la Garonne. Sur l'emprise accessible de 22 m², une tranchée a été réalisée représentant 5,26 m² (26,64 % de la surface.) Le diagnostic a permis de mettre au jour la première assise de fondation de la chapelle nord, de l'église. Elle apparaît peu fondée, sur un niveau argileux daté par le mobilier des XI-XIII^e siècle. Il pourrait être en lien avec une occupation antérieure (ancien château détruit au

XVII^e siècle ?). Une seule sépulture a été mise au jour, non datée, elle constitue peut-être l'indice de niveaux d'inhumations, aujourd'hui, déplacés. La tranchée creusée jusqu'au niveau géologique, n'a pas permis de mettre en évidence de niveaux antérieurs au XI^e siècle.

Pons-Métois Anne

Paléolithique

SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT

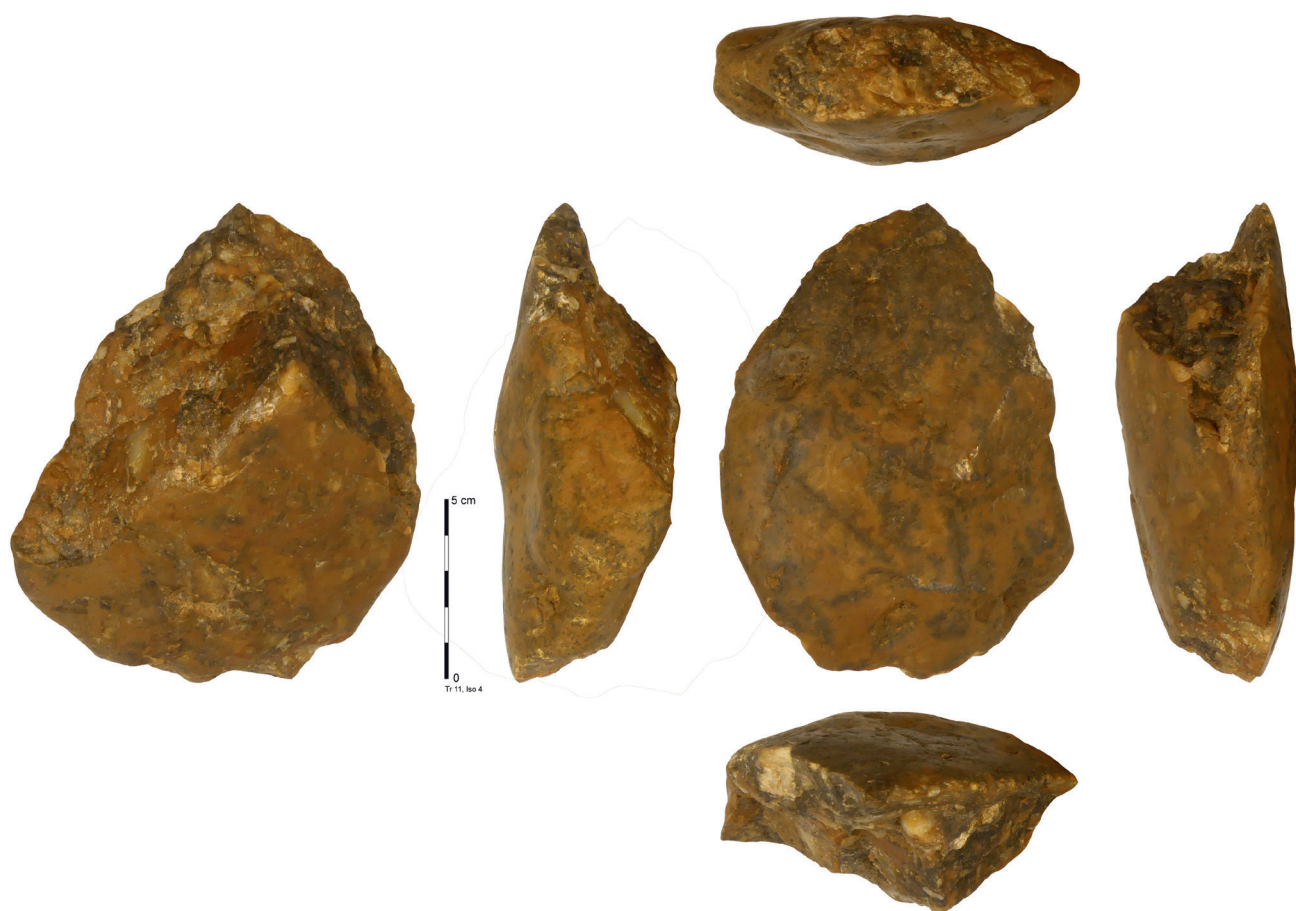
Le domaine du Lot

Sur une surface de 1,76 ha, la société SAS URI KA projette l'aménagement d'un lotissement dénommé « Le Domaine du Lot ». Un diagnostic archéologique a été prescrit en raison d'un environnement archéologique fort de vingt-quatre entités sur la commune.

En particulier, à la suite d'un diagnostic sur un lotissement voisin à « La Marinière », les fouilles ont révélé, aux côtés d'indices de fréquentation du Néolithique final, un habitat et des sépultures du Bronze final, un habitat antique et des indices de fréquentation du site au XII^e siècle (Merleau 2015).

Les sondages ont d'abord été confiés à G. Sandoz, qui est décédé sur le site au démarrage de l'opération. Ils ont été repris quelques jours plus tard et ont pris la forme de treize tranchées disposées sur les limites de lots. Elles totalisent 1284 m² qui représentent 7,3 % de la surface de l'emprise.

Reposant directement sur le substrat de calcaire tertiaire, la stratigraphie est peu dilatée, dépassant rarement 1,5 m d'épaisseur. Localement, le calcaire est altéré par un réseau karstique actif. La séquence quaternaire montre un faible développement d'alluvions



SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT, Le domaine du Lot - Tr 11, Iso 4, biface sur galet de quartz attribuable au Paléolithique ancien ou moyen.

grossières du Lot, surmonté de limons de débordement remaniés en partie superficielle au sein de l'horizon arable.

Les indices archéologiques sont très rares sur toute la surface sondée. Ils se limitent à deux pièces bifaciales sur galets de quartz et quartzite découverts à faible distance, à la base de la séquence limoneuse,

vers 1,30 m de profondeur. Ils peuvent remonter au Paléolithique ancien ou moyen.

En partie superficielle, apparaissant directement sous l'horizon arable un fossé de parcellaire et des chablis témoignent d'une mise en valeur agricole récente.

Prodeo Frédéric

Âge du Fer,
Moyen Âge

SAUVETERRE-LA-LÉMANCE Camp des Peyres - Phase 7

Antiquité,

La phase 7 de l'extension de carrière Lhoist au lieu-dit Camp des Peyres a permis la découverte de quelques indices archéologiques notables.

L'érosion massive de ces versants durant l'Holocène, accentuée par l'activité humaine : déforestation et exploitation des sols, a oblitéré la plupart des diverses



SAUVETERRE-LA-LÉMANCE, Camp des Peyres - Phase 7 - Tessons de céramiques médiévales. Crédit photographie Armelle Guériteau, Inrap.

occupations anthropiques de ces points hauts. Néanmoins, un chemin « creux » de crête a livré divers indices archéologiques sous forme de mobilier piégé dans ses ornières. Le mobilier collecté et inventorié durant cette opération couvre les périodes allant de la Préhistoire à la période moderne. Les états de conservation sont plutôt médiocres mais permettent toutefois des attributions chrono-culturelles relativement fiables.

Des fragments d'une probable même oule décorée d'un cordon strié (cf. fig. 1) attestent la contemporanéité de cette voie de communication et de l'implantation de la ville haute et de son château (XIII^e/XIV^e siècle).

Une centaine d'autres tessons de céramique très fragmentés, « dragéifiés », attestent d'occupation(s)

protohistorique(s) sur les hauteurs du Camp des Peyres. Les quelques éléments identifiables nous orientent vers une occupation du Premier Âge du Fer, occupation déjà appréhendée sur le site du Roc Allan, proche de la carrière actuelle, durant les fouilles programmées des années 1980.

Mais, il est fort probable que ce lot de mobilier récolté sur une surface réduite ne soit pas homogène : quelques tessons pourraient appartenir à la fin du Deuxième Âge du Fer et/ou au tout début de la période antique. Notons également, la présence de quelques artefacts lithiques épars, dont un galet de silex aménagé.

Vigier Serge

LE TEMPLE-SUR-LOT Esplanade de la Commanderie

Une opération de diagnostic archéologique a été effectuée sur une future zone d'aménagement public.

L'opération a été réalisée à l'initiative du Sra et du maître d'ouvrage sur les parcelles 129 et 130, section AB du cadastre.

Le diagnostic tel que défini au cahier des charges annexé à l'arrêté n°75-2020-1285, a débuté par un

sondage réalisé à l'extrémité orientale de l'emprise accessible. Des colluvions argileuses drainantes se développent sur l'ensemble de l'emprise. Aucuns sols de circulation ou des éléments bâtis contemporains de la commanderie ne sont attestés lors de ce diagnostic.

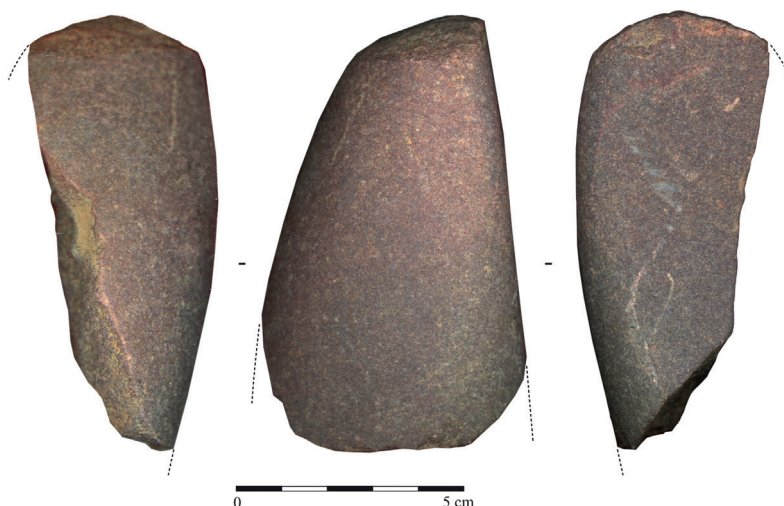
Migeon Wandel

Opération négative

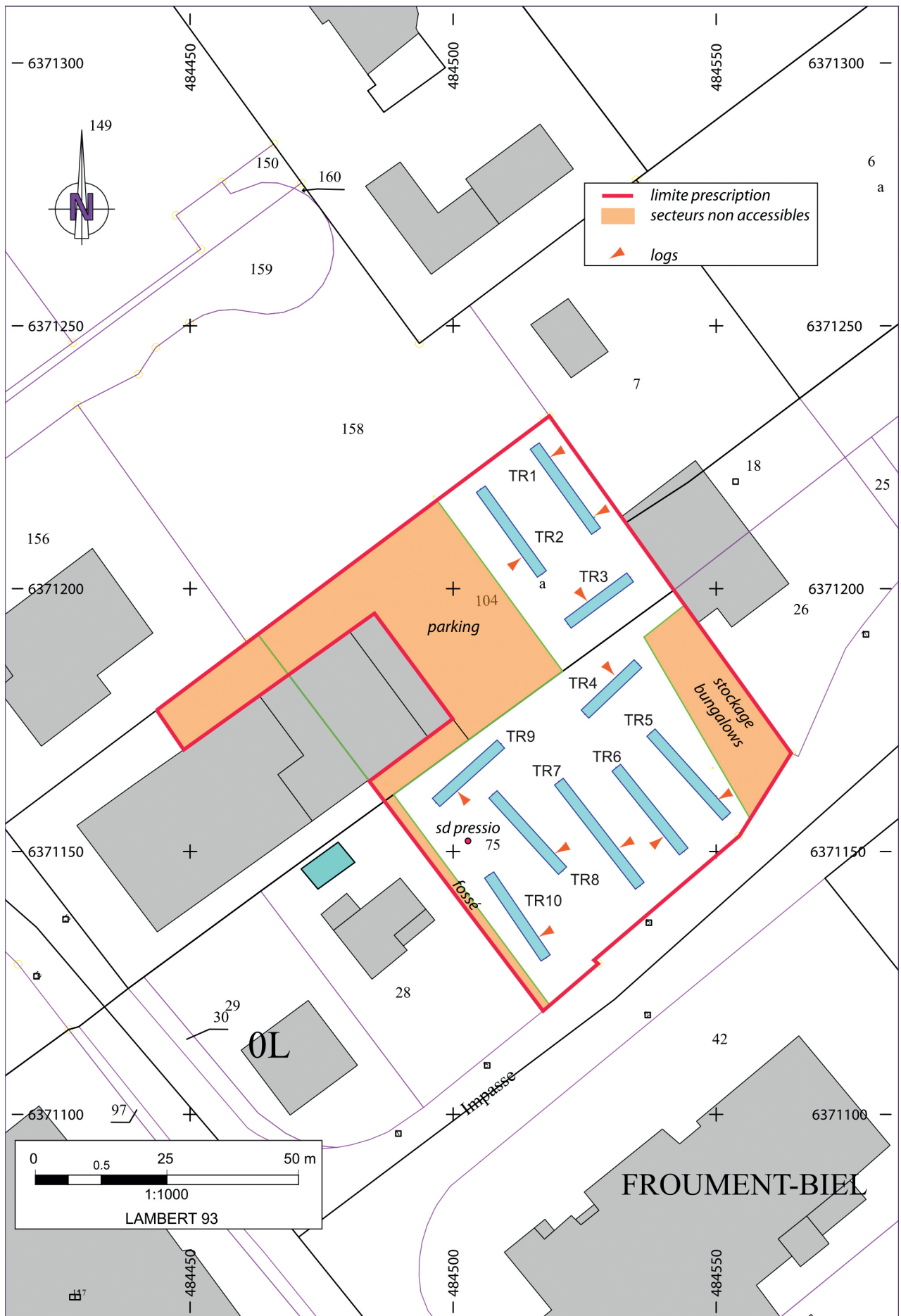
TONNEINS 12 Rue de Suriray

Cette opération a été réalisée dans le cadre du projet d'extension d'un bâtiment industriel et ses abords sur 5 600 m². L'emprise se place au nord de la commune, en contexte alluvial dans la basse vallée en rive gauche

de la Garonne. Le secteur était susceptible de révéler des occupations protohistoriques ou antiques, si on en juge par les découvertes antérieures faites en surface ou lors des diagnostics archéologiques.



TONNEINS, 12 Rue de Suriray - Tranchée 9, 65 cm : galet utilisé © P. Fouéré, Inrap.



TONNEINS, 12 Rue de Suriray - Plan de répartition des sondages et des structures © S. Boulogne et P. Fouéré Inrap.

Malheureusement, aucun vestige mobilier ou immobilier n'a été découvert dans la dizaine de tranchées réalisée (11 % de la surface accessible), à l'exception

d'un percuteur sur galet de quartzite.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Fouéré Pierrick

Second Âge du Fer,
Période récente

VILLENEUVE-SUR-LOT Cap de l'Homme - Lotissement Huc

Gallo-romain,

Ce diagnostic archéologique est situé au lieu-dit Cap de l'Homme, dans les quartiers suburbains du secteur oriental d'Eysses. Il a été réalisé sur plusieurs parcelles concernées par des orientations d'aménagement programmées à destination multifonctionnelle et principalement d'habitat. Ces terrains sont des prairies marquées par un léger pendage vers le sud-sud-est, dans une zone légèrement excentrée et périphérique au nord-est par rapports aux nombreuses investigations archéologiques menées jusqu'à présent. Ces dernières ont permis de révéler l'existence dans le secteur d'un site antérieur à la conquête romaine et d'apporter des éléments supplémentaires pour caractériser les aspects domestiques, artisanaux et commerciaux de cette occupation centrée sur le II^e siècle av. J.-C.

Le diagnostic s'est révélé positif puisqu'au total, 236 structures enfouies ont été mises au jour dans les vingt tranchées creusées. Cette quantité importante de vestiges, majoritairement en creux, est proportionnelle à la surface de l'emprise prescrite. En effet, presque 11 % des 23 545 m² de terrains ont pu être sondés sans contraintes majeures. Depuis 2003, aucun diagnostic de cette ampleur n'avait été réalisé dans le secteur des découvertes protohistoriques.

En premier lieu, les vestiges révèlent une importante occupation de la fin du Second Âge du Fer, avec une densité graduellement décroissante de la frange sud à l'extrémité ouest des terrains. Les principaux témoignages structurels et matériels de cette occupation gauloise se répartissent sur une surface estimée à environ 12 100 m². Ils s'inscrivent dans la continuité des découvertes archéologiques réalisées plus au sud, aux lieux-dits Ressigné Haut, Ressigné Bas, La Dardenne Haut et Rouquette. Les fosses, trous de poteau, fours, puits-citerne, etc., sont des structures caractéristiques de l'agglomération de plaine protohistorique qui s'y installe. Elles permettent également d'accroître avec certitude

son étendue en direction du nord. Les grands diagnostics attenants de Ressigné Haut (Boguszewski 2004) avaient déjà livré quelques indices protohistoriques dans l'angle nord-est proche, qui s'avèrent donc en conformité avec les résultats de cette opération. Le mobilier collecté est très majoritairement céramique (vaisselle, amphore) et parfois présent en très grande quantité dans les remplissages des structures laténiennes.

Le diagnostic a aussi permis la découverte d'une voirie bordant au nord l'occupation gauloise. Elle se compose d'une chaussée empierrée de galets et graviers, installée dans une large cuvette. Cet axe routier est probablement mis en place à la fin du Second Âge du Fer et perdure pendant l'Antiquité. Il est bordé de fossés drainants au nord et l'adjonction de recharges successives sur la bande de circulation a pu être démontrée. Le maillage des tranchées permet de restituer sur approximativement 107 mètres de long cette infrastructure orientée selon un axe ouest-nord-ouest/est-sud-est. Ces résultats peuvent contribuer à préciser la trame du réseau viaire de l'agglomération secondaire d'*Excisum*.

Enfin, les autres vestiges mis au jour atraient plutôt à des périodes d'occupation récentes. Quelques réseaux fossoyés drainants et parcellaires remontent au moins à la fin de la Période moderne et correspondent à des tracés linéaires figurant sur le cadastre napoléonien de 1812. De nombreuses fosses de plantation quadrangulaires et d'étroits fossés d'irrigation sablonneux constituent les témoignages de l'exploitation agricole des terrains à l'Époque contemporaine sous forme de vergers et de culture maraîchère.

Duphil Vincent

- Boguszewski A. Villeneuve-sur-Lot, Réssigné Haut et Bas. In : *Bilan Scientifique de la Région Aquitaine* 2002. DRAC Aquitaine – SRA. Bordeaux : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, 2004. p.126

VILLENEUVE-SUR-LOT

Rue Victor Michaud LB27-219

Le quartier d'Eysses, en partie nord de Villeneuve-sur-Lot, reste principalement connue pour son *vicus* antique : *Excisum*. Les recherches archéologiques menées ces dernières années dans le secteur Est ont permis de révéler l'existence d'un site antérieur à la conquête romaine et d'apporter des éléments supplémentaires pour caractériser les aspects domestiques, artisanaux et commerciaux de cette agglomération protohistorique centrée sur le II^e siècle av. J.-C.

L'opération foncière réalisée sur les parcelles LB 27 et 219 du lieu-dit Rouquette, consiste à diviser une partie de cette prairie en lots destinés à l'habitat pavillonnaire. L'emprise du projet correspond à une bande de terrain d'environ 2513 m², bordée au nord par la rue Victor Michaud et au sud par l'avenue de la Myre Mory. Les cinq tranchées de diagnostic creusées représentent une surface de 253,87 m² soumise à l'observation archéologique, soit 10,10% de l'emprise prescrite.

Les rares vestiges de l'occupation passée des lieux sont des structures fossoyées ou maçonnées d'Époque moderne et surtout contemporaine. Elles témoignent du découpage, du drainage et de l'exploitation des terrains par l'ancienne ferme attenante à l'Est.

Bien que le diagnostic soit situé entre 100 et 200 mètres au sud de précédentes fouilles archéologiques prescrites dans ce secteur (Silhouette 2020, Duphil 2023, Artigau à paraître), le résultat est négatif en ce

qui concerne les périodes protohistorique et antique. La situation topographique de l'emprise, légèrement en contrebas et dans une zone potentiellement plus humide à ces époques, constitue peut-être un des premiers éléments de réponse à ce vide potentiel en matière d'implantation humaine ancienne, à l'image des diagnostics précédemment réalisés rue de Rauli (Rimé 2004, Silhouette 2016).

Duphil Vincent

- Duphil V., Villeneuve-sur-Lot, Chemin de Rouquette, LB 216 et 224. In : *Bilan scientifique de la région Nouvelle-Aquitaine 2020*. DRAC Nouvelle - Aquitaine – SRA. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des Patrimoines, Sous-direction de l'Archéologie, juin 2013. p.303-305
- Silhouette H., *Villeneuve-sur-Lot, Chemin de Rouquette* : rapport de fouille archéologique. Bègles : Inrap NAOM, 2020. 363 p.
- Rimé M., *Villeneuve-sur-Lot, 19 rue de Raouly – Las Treilles Bas* : rapport de diagnostic archéologique. Pessac : Inrap Grand Sud-Ouest, 2004. 11 p.
- Silhouette H., *Villeneuve-sur-Lot, rue de Rauli, Las Treilles Bas, Lot 1* : rapport de diagnostic archéologique. Bègles : Inrap Grand Sud-Ouest, 2016. 51 p.
- Silhouette H., *Villeneuve-sur-Lot, rue de Rauli, Las Treilles Bas, Lot 2* : rapport de diagnostic archéologique. Bègles : Inrap Grand Sud-Ouest, 2016. 51 p.

VILLENEUVE-SUR-LOT - Aménagement de la place Sainte-Catherine

Notice non parvenue.

Felix-Sanchez Mélody (COL)